Ville de Neuchâtel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 26 octobre 2026

Après sept ans au Conseil communal de Neuchâtel, Nicole Baur annonce son départ

La conseillère communale Nicole Baur a annoncé ce soir, devant le Conseil général, sa démission du Conseil communal, qui prendra effet le 30 juin 2027. La cheffe du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports a décidé de se retirer après sept ans passés à l'exécutif de la capitale cantonale. L'élue verte aura notamment porté avec détermination le projet-pilote MAÉ d'école à journée continue et son déploiement dans les collèges de la ville de Neuchâtel. Une élection complémentaire sera organisée le 28 février 2027.

C'est avec émotion qu'a débuté la 25e séance du Conseil général ce lundi 26 octobre, lors de laquelle Nicole Baur a annoncé son prochain départ de l'exécutif communal. L'élue verte, qui a pris les rênes du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS) de la ville tout juste fusionnée, a expliqué au parlement communal son souhait de se retirer au 30 juin 2027.

« *Ma carrière professionnelle a été longue, extrêmement riche, et cette dernière charge en aura été le point d'orgue,* a déclaré Nicole Baur au Conseil général. *Nos concitoyennes et concitoyens m'ont fait l'honneur par deux fois de m'élire à cette fonction suprême et j'entends encore consolider des dossiers importants avant mon départ. Mais nous ne faisons que passer et il faut savoir s'effacer pour laisser d'autres forces reprendre le flambeau.* »

Nicole Baur a ajouté que son départ répondait également à son souhait de se consacrer à plusieurs projets personnels et d'accorder davantage de temps à sa famille, elle qui a aujourd'hui déjà trois petits-enfants.

Engagement fort pour MAÉ

Elue pour la première fois au Conseil communal le 26 octobre 2020 sous la bannière du parti des Vert-e-s, Nicole Baur a fait partie du premier exécutif de la commune fusionnée de Neuchâtel en 2021. Elle a pris les rênes du dicastère FFSS à son arrivée et l'a dirigé pendant toute la période de son mandat.

Ses sept ans de présence à l'exécutif de la Ville auront été marqués par son engagement fort pour le projet-pilote MAÉ, déployé depuis 2024 dans les collèges de Serrières et du Crêt-du-Chêne. MAÉ, pour *Ma journée à l'école*, est un projet pionnier en Suisse romande dans la mesure où il offre un accueil complet, inconditionnel et enrichissant à tous les enfants, sur une base volontaire pour les parents, indépendamment de leur situation financière ou professionnelle. Un bilan d'étape sera prochainement présenté au législatif avec des options de développement que la conseillère communale défend ardemment auprès du Canton.

Nicole Baur a également conduit la rénovation et l'extension du collège des Parcs, un projet alliant innovation technologique et mise en valeur d'un inestimable patrimoine bâti, au profit des élèves et du corps enseignant. Durant son mandat, elle a développé la politique communale à l'égard des seniors et consolidé la place du Centre de santé sexuelle de la Ville de Neuchâtel. Enfin, elle a accompagné l'accroissement de l'offre sportive conséquente – près de 100 clubs recensés dans la commune – et poursuit le dialogue avec ses partenaires pour enrichir l'offre en infrastructures sportives.

Deux fois présidente en 2022-2023 et en 2025-2026, elle a célébré les 50 ans du jumelage avec Besançon en 2025 et a joué le rôle d'ambassadrice de la Ville de Neuchâtel en Lettonie. Nicole Baur a également fait bénéficier la Ville de ses expériences précédentes en tant que déléguée cantonale à l'égalité et à la politique familiale (2008-2020), journaliste à la RTS et déléguée du CICR au Proche-Orient et en Amérique latine, dans les années 80-90.

Le sens de la politique

Pour Jonathan Gretillat, s'exprimant au nom du Conseil communal qu'il préside, « *Nicole Baur aura su porter ses dossiers avec une grande détermination, bougeant en particulier les lignes en matière de politique familiale, et prendre des décisions courageuses en suivant ses convictions : nous la remercions vivement pour son important engagement au bénéfice de la collectivité.* »

Avec le prochain départ déjà annoncé de Violaine Blétry-de Montmollin, une élection complémentaire devra être organisée pour repourvoir les deux sièges vacants et aura lieu le 28 février 2027. Le Conseil communal convoquera les électrices et électeurs dans les délais légaux.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Nicole Baur, 079 735 02 15